

Communiqué de presse

Grand Paris Grand Est

Noisy-le-Grand, le 3 avril 2019

Inauguration de la Maison du Droit

La Maison du Droit a été inaugurée à Noisy-le-Grand le mardi 2 avril 2019 par M. Michel Teulet, Président de Grand Paris Grand Est et Maire de Gagny, et Mme Brigitte Marsigny, Vice-Présidente de Grand Paris Grand Est et Maire de Noisy-le-Grand. Premier équipement territorial de Grand Paris Grand Est, cette structure propose sur rendez-vous de nombreuses permanences juridiques gratuites pour l'ensemble des habitants du Territoire. Accès au droit, justice de proximité, médiations et traitement de la délinquance sont ses grands axes d'actions.

Des permanences gratuites et confidentielles, sur rendez-vous



La Maison du Droit à Noisy-le-Grand est une structure d'informations, d'aide et d'accompagnement destinée à aider les habitants du Territoire dans leurs démarches juridiques du quotidien, ou exceptionnelles.

Un lieu « ressources » pour aiguiller les habitants sur toutes les thématiques juridiques.

Des permanences assurées par des professionnels du Droit

Des avocats, un délégué du Défenseur des droits, un conciliateur de justice, un service pénitentiaire d'insertion et de probation, et pour finir, des juristes de plusieurs associations d'aide aux personnes (SOS Victimes, CIDFF, ADIL) reçoivent et conseillent de manière confidentielle les habitants ayant préalablement pris rendez-vous.

Située au 111, piazza Mont d'Est à Noisy-le-Grand, la structure est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et puis de 14h à 17h30, avec une nocturne le jeudi.

Un équipement complémentaire de la MJD située à Clichy-sous-Bois

Le Territoire, en partenariat avec le Ministère de la Justice, possède également une Maison de Justice et de Droit à Clichy-sous-Bois, créée en partenariat avec le Tribunal de Grande Instance de Bobigny en 2005. La structure s'articule autour de trois grands axes d'action : l'accès au Droit, l'aide aux victimes et le volet judiciaire. Greffier, notaire et huissier de justice apportent une expertise supplémentaire au sein de la MJD et complètent l'offre de permanences.

Par ces deux équipements, l'accès à la justice et au droit est ainsi facilité pour l'ensemble des habitants du Territoire de Grand Paris Grand Est.

Contact

Claire Listre
Responsable de la Communication
01 84 81 06 26
communication@grandparisgrandest.fr

